

ORGANISATEURS

Cellule Physique Médicale

Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois

LANGUE

Français

PUBLIC CIBLE

Médecins-Spécialistes en radiologie :
médecins utilisant les RX dans
l'exercice de leur spécialité

FORMATION BASES EN RADIOPROTECTION

POUR LES MÉDECINS-SPÉCIALISTES AU BLOC OP ET EN RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE



Date: **7 juillet 2023**

Heure : De 08.00 à 17.30

Lieu: CHL HM

Date: **27 octobre 2023**

Heure : De 08.00 à 17.30

Lieu: HRS HK

Inscription par mail à l'adresse suivante : **formation.cpm@fhlux.lu** au moins
2 semaines avant la date de formation.

Merci d'indiquer le Nom, Prénom, E-Mail et Etablissement.



PROGRAMME

MATIN : Partie théorie (Radiophysique et Radioprotection)

07.50-08.00	Accueil
08.00-08.50	Présentation des objectifs et missions en radioprotection, législation (DRP MS ¹)
08.50-09.40	Bases physiques de l'imagerie médicale avec rayonnements ionisants 1 (EPM FHL ²)
09.35-09.45	Pause
09.45-10.30	Bases physiques de l'imagerie médicale avec rayonnements ionisants 2 (EPM FHL ²)
10.30-12.00	Bases de radiobiologie / Utilisation de rayonnements ionisants au bloc opératoire (Médecin externe ³)
12.00-13.00	Pause midi

APRES-MIDI : Partie médicale et travaux pratiques

13.00-13.30	Radioprotection du patient en radiologie interventionnelle et au bloc opératoire (EPM FHL ²)
13.30-14.00	Radioprotection des opérateurs et du personnel en radiologie interventionnelle et au bloc opératoire (EPM FHL ²)
14.00-15.50	Radiologie et cardiologie interventionnelle : stratégies d'optimisation de la dose au patient en fonction de la pathologie (Médecin externe ³)
15.50-16.00	Pause
16.00-17.00	Travaux Pratiques (EPM, FHL ²)
17.00-17.20	Contrôle des connaissances
17.20-17.30	Table ronde, clôture de la session

Remarques:

1) Les aspects purement médicaux comme la lecture/interprétation de l'image radiologique ne font pas partie du cours. Le formateur montrera quelques exemples pratiques à titre d'illustration, ceci ne remplacera pas une formation en radiodiagnostic. Chaque praticien prend soin de bien documenter sa formation en radiodiagnostic dans sa spécialité.

2) La formation spécifique à l'utilisation d'un appareil donné (p.ex. par le constructeur) est à documenter par le praticien ou par l'hôpital. Une telle formation devrait comprendre les aspects pratiques de la réalisation de l'examen radiologique, l'influence des paramètres techniques sur la dose au patient ainsi que l'utilisation des techniques d'optimisation (réduction) de la dose au patient.

3) Selon l'article 22 de la Loi de radioprotection du 28 mai 2019 ainsi que les articles 9-10 du RGD du 1er août 2019 relatif à la radioprotection, la présente formation continue remplit les conditions exigées par ces articles. La formation continue est reconnue par la division de radioprotection du ministère de la Santé.

Frais d'inscription : **300 €.**

Dès réception de votre inscription, une facture vous sera envoyée et doit être payée pour confirmer l'inscription.

En cas de désistement à moins de deux semaines avant la date prévue de formation, les frais d'inscription devront être intégralement payés.

Formateurs :

¹DRP MS : Division de la Radioprotection, Ministère de la Santé

²EPM FHL : Experts en Physique Médicale, FHL

³Médecin externe

